

L'emploi dans l'Yonne

Analyse des évolutions : 2T2025—2T2026

Dans ce numéro :

Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

500 salariés privés permanents perdus en un an dans l'Yonne

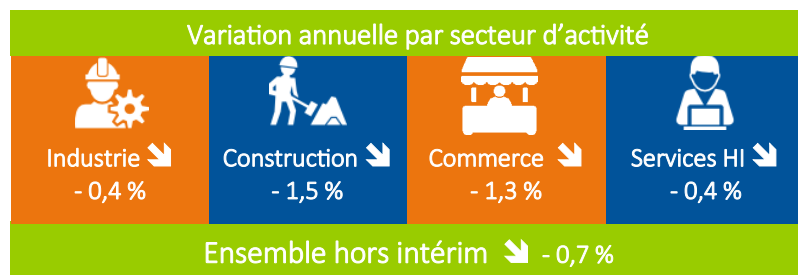
Dans l'Yonne, le nombre de salariés privés permanents recule de 500 postes entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026, soit une baisse de 0,7 %, comparable à celle observée à l'échelle régionale. Le département prolonge ainsi la tendance de repli modéré des effectifs engagée depuis 2023. Toutefois, cette diminution constitue la plus marquée observée en glissement annuel depuis le début de cette période. En termes de volume d'emploi, l'Yonne retrouve désormais un niveau légèrement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire, les créations d'emplois enregistrées lors de la reprise post-Covid ayant progressivement été effacées dans un contexte économique marqué par les tensions inflationnistes consécutives à la guerre en Ukraine.

Les difficultés touchent tous les secteurs

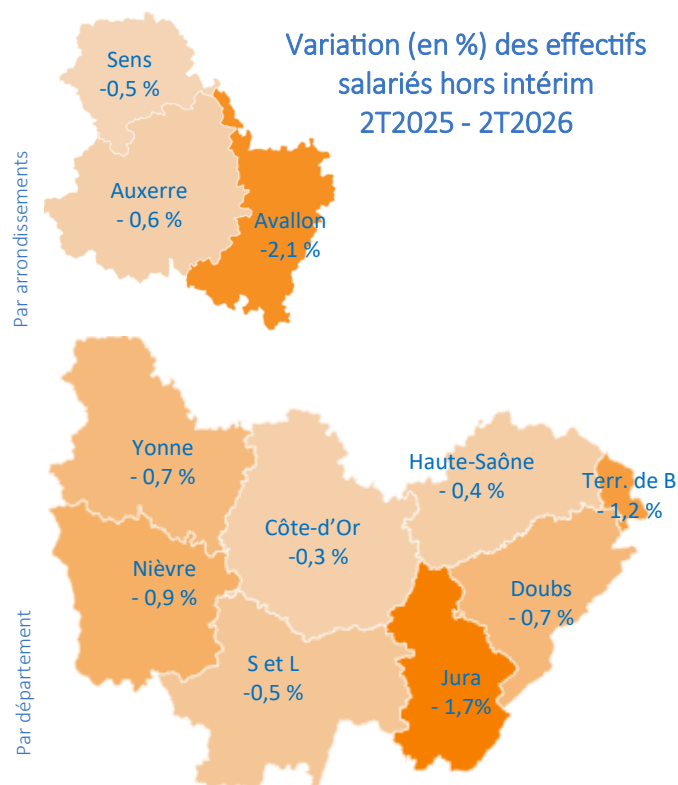
Dans l'Yonne, aucun secteur n'échappe à la baisse de l'emploi salarié sur un an. Si l'industrie et les services limitent leur recul à -0,4 %, la construction enregistre la diminution la plus importante (-1,5 %) et apparaît comme le secteur le plus pénalisé sur la période.

Tous les arrondissements perdent des emplois

L'arrondissement de Sens, qui résistait jusqu'alors à la baisse, enregistre désormais lui aussi un recul de ses effectifs. Les 3 arrondissements icaunais perdent ainsi des emplois sur un an.



- 500 postes permanents perdus en un an.
- Des difficultés plus marquées dans la construction et le commerce.
- Baisse dans les 3 arrondissements



14 130 demandeurs d'emploi cat. A dans l'Yonne au premier trimestre 2026
(Données CVS*)

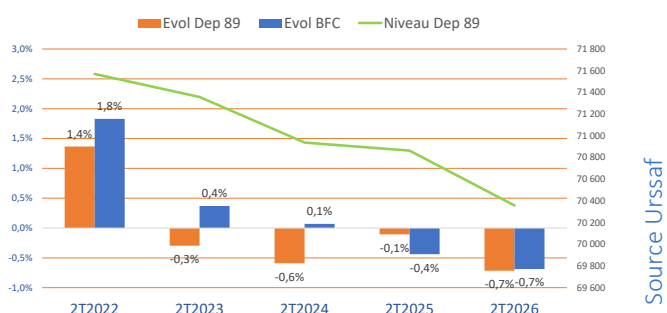
➡ + 2,5 % sur le trimestre

➡ + 8,3 % sur un an

Source Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements Dares
* données corrigées des variations saisonnières

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements : les règles d'actualisation et le régime de sanctions. Détail disponible sur le site <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr> (Rubrique études et statistiques).

Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,7 %). Tous les secteurs sont concernés.

L'industrie confirme la tendance à la baisse

Dans l'industrie, les effectifs reculent de 0,4 % sur un an, soit une perte d'environ 70 postes. Cette évolution masque toutefois des situations contrastées selon les activités. L'industrie agroalimentaire affiche une progression soutenue (+ 100 postes), mais celle-ci ne compense pas les difficultés rencontrées par d'autres secteurs. L'industrie du meuble perd ainsi une centaine d'emplois, une baisse liée en partie à la fermeture d'un établissement à Tonnerre. La métallurgie poursuit par ailleurs son repli, ses effectifs étant orientés à la baisse depuis plusieurs années.

Comme en région, les emplois diminuent dans la construction

Avec 90 postes supprimés sur un an (-1,5 %), l'emploi dans la construction demeure orienté à la baisse. Cette évolution s'inscrit dans un contexte régional également dégradé, la région enregistrant toutefois un recul plus prononcé (-2,1 %). Les activités de travaux de construction spécialisés expliquent l'essentiel de cette diminution (-110 postes sur un an).

Le commerce subit le ralentissement de la consommation

Le commerce doit faire face à la conjoncture économique et notamment au ralentissement de la consommation des ménages. Conséquence directe : le retrait de 1,3 % des effectifs du département. Si le commerce de réparation auto-moto réussit à maintenir ses effectifs, les difficultés restent réelles dans le commerce de détail (- 170 postes) et dans le commerce de gros (- 60 postes).

Les difficultés s'installent dans le secteur des services

Sur un an, les services hors intérim diminuent (-0,4 %) après une période de stabilité s'inscrivant ainsi dans la tendance régionale. Seul l'arrondissement d'Avallon arrive à maintenir son niveau d'emplois dans les services. Les difficultés touchent le secteur de l'hôtellerie-restauration qui perd 50 postes sur une année glissante. Les autres activités arrivent à maintenir quasiment leurs effectifs. On note même quelques créations dans le secteur du transport et de l'entrepôt (+30 postes).

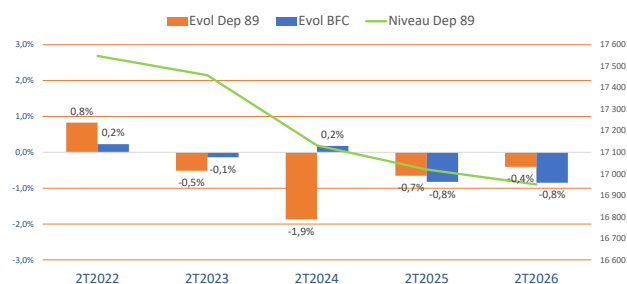
L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	2T2026 (en milliers)	(en Evol. ann. En %)	2T2026 (en milliers)	(en Evol. ann. En %)	2T2026 (en milliers)	(en Evol. ann. En %)	2T2026 (en milliers)	(en Evol. ann. En %)
Ensemble hors intérim	36,1	-0,6%	7,3	-2,1%	27,0	-0,5%	70,4	-0,7%
Industrie	8,5	0,2%	1,2	-9,3%	7,3	0,5%	17,0	-0,4%
Construction	3,3	-2,5%	0,6	2,4%	2,0	-1,2%	5,9	-1,5%
Commerce	6,9	-0,8%	1,9	-3,1%	6,7	-1,4%	15,4	-1,3%
Commerce de gros	1,7	1,8%	0,6	-9,7%	2,5	-1,1%	0,0	-1,3%
Commerce de détail	3,9	-1,8%	1,0	0,7%	2,9	-3,3%	0,0	-2,1%
Services hors intérim	17,5	-0,6%	3,6	-0,4%	11,1	-0,4%	32,1	-0,4%

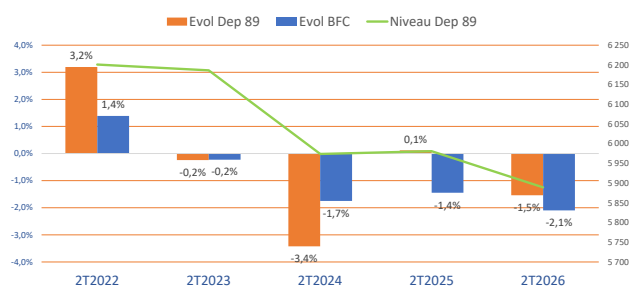
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

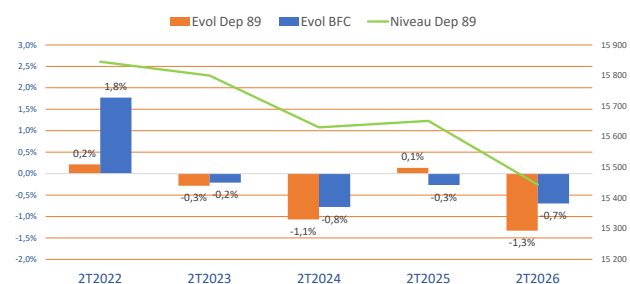
Industrie



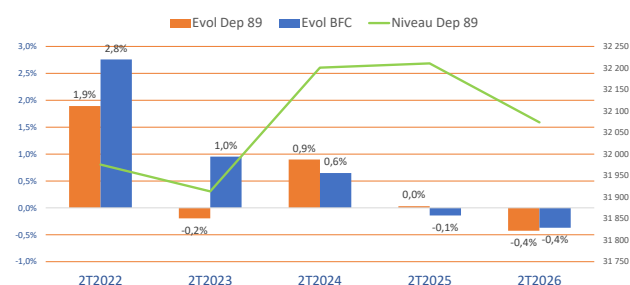
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

Avallon : l'industrie tire l'emploi vers le bas

L'arrondissement d'Avallon connaît une baisse de ses effectifs salariés de -2,1 % sur une année glissante, soit 160 postes perdus. Il s'agit du repli le plus important parmi les arrondissements du département. Les difficultés touchent l'industrie et le commerce.

En effet, l'industrie avallonnaise enregistre à elle seule une perte de 120 postes, soit une diminution de -9,3 % sur un an. L'industrie du meuble et diverses réparations de machine est le segment le plus touché, avec une perte de 70 postes, suivie par l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux, qui perd 40 postes. On note tout de même une hausse dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques et dans le bois et papier mais les hausses restent limitées.

Le commerce recule lui aussi, avec 60 postes perdus (-3,0 %) sur une année complète. Cette situation s'explique principalement par le recul dans le commerce de gros hors automobiles et motocycles, qui perd 60 postes. Le commerce de détail reste quasiment stable.

À l'inverse, le secteur de la construction affiche une légère hausse avec +2,4 %, soit 20 postes supplémentaires.

Le secteur des services, quant à lui, reste globalement stable sur un an (+0,3 %, soit 10 postes). Cette stabilité masque toutefois des évolutions contrastées : les autres activités de services progressent de +15,3 % (20 postes), les transports et entreposage de + 4,6 % (30 postes) et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie de + 3,5 % (20 postes). Ces hausses sont masquées par un recul de l'hébergement et de la restauration (-50 postes, -7,2 %) et de l'action sociale et hébergement médico-social (-20 postes, -3,4 %).

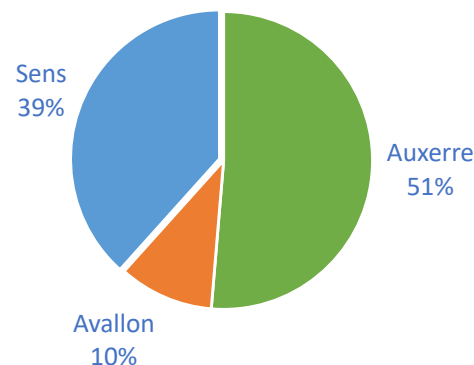
Si l'emploi dans les services demeure stable, cette stabilité masque certaines fragilités. Le point de vigilance majeur concerne toutefois le net repli de l'industrie, dont les répercussions semblent s'étendre au commerce de gros.

Auxerre : la baisse s'installe

L'arrondissement d'Auxerre affiche une baisse de l'emploi salarié, avec plus de 220 postes en moins sur un an, soit - 0,6 %. Cette évolution traduit un ralentissement de l'emploi sur le territoire installé maintenant depuis 2023. La relative stabilité de l'industrie ne permet pas de compenser les baisses enregistrées dans la construction, les services et le commerce.

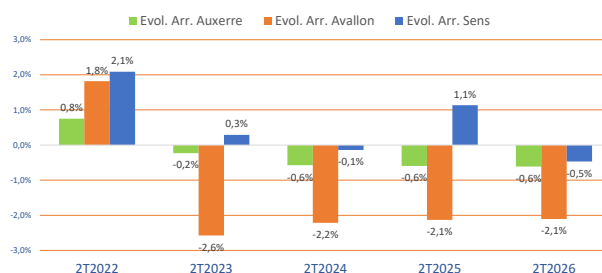
Le secteur industriel enregistre une hausse modérée de 20 emplois (+ 0,2 %). Cette évolution est portée par plusieurs activités dynamiques, notamment les industries agroalimentaires (plus de 70 postes soit + 4,5 %), l'industrie chimique (+ 30 emplois, +5,2 %), ainsi que l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux (plus de 50 postes, soit une hausse de 7,0 %). Certaines activités demeurent toutefois en difficulté, notamment le bois et papier (- 70 emplois, - 9,5 %) et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (-50 emplois, soit une baisse de 3,5 %).

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

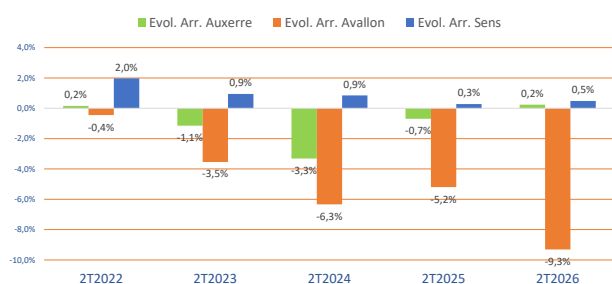


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



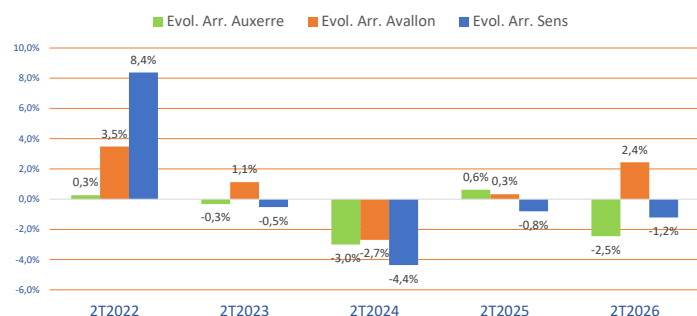
Industrie



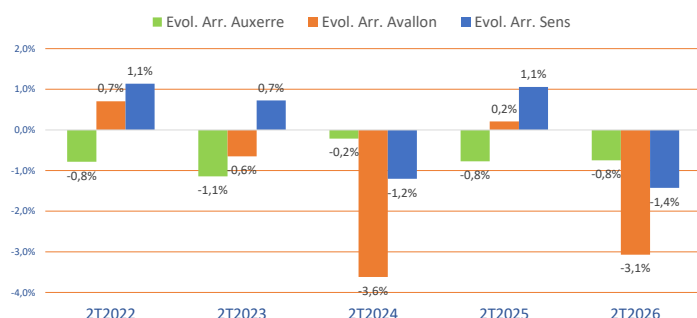
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

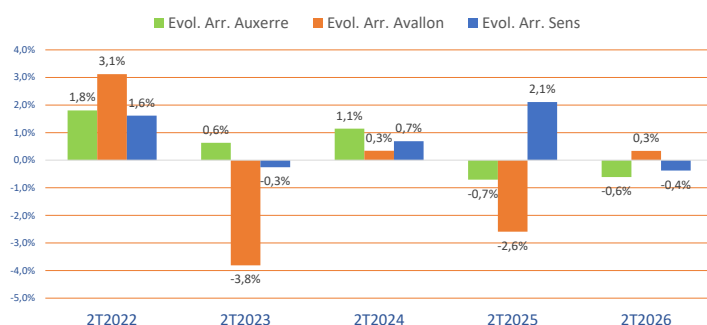
Construction



Commerce



Services hors intérim



Le secteur des services recule de près de 110 emplois sur un an (- 0,6 %). Cette baisse s'explique principalement par les reculs observés dans les transports et l'entreposage (- 80 postes, -3 %), les activités de services administratifs et de soutien (- 40 postes, -1,5 %) et l'hébergement-restauration avec une baisse de près de 2 % pour 45 postes. À l'inverse, certaines activités restent dynamiques et continuent à créer des postes. On peut citer les autres activités de services (+ 70 postes) ou encore les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 40 postes).

La construction affiche une baisse de plus de 80 emplois (- 2,5 %) qui s'inscrit dans la tendance régionale. Cette diminution repose essentiellement sur les travaux de construction spécialisés, qui perdent 90 postes (-3,5 %). À l'inverse, la construction de bâtiments et le génie civil restent quasiment stables.

Le commerce demeure également en recul avec 50 emplois en moins (- 0,8 %). Le commerce de détail recule de 70 postes (-1,8 %), tandis que le commerce de gros progresse de 30 emplois, soit une progression de 1,8 % mais ne suffit pas à compenser la baisse globale du secteur.

Le Sénonais confirme son rôle de moteur économique départemental

Au deuxième trimestre 2026, le Sénonais suit la tendance observée à l'échelle de l'Yonne, avec une baisse de 0,5 % de l'emploi sur un an, soit environ 130 emplois en moins. Cette évolution résulte d'une diminution des effectifs dans l'ensemble des secteurs d'activité à l'exception de l'industrie.

Le commerce est le secteur le plus touché, avec 100 emplois supprimés en un an (-1,50 %). Cette baisse s'explique principalement par la perte de 100 postes dans le commerce de détail, hors automobiles et motocycles. La construction connaît également une évolution défavorable, avec 20 emplois en moins (-1,20 %), notamment en raison de la suppression de 30 postes dans les travaux de construction spécialisés. Les services enregistrent quant à eux une perte de près de 40 emplois, particulièrement dans les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (-30 postes), ainsi que dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (-20 postes). Certaines activités restent toutefois dynamiques, à l'image de l'hébergement-restauration, qui gagne 40 emplois sur un an.

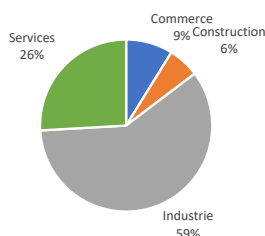
À l'inverse, l'industrie constitue le seul secteur en progression au deuxième trimestre 2026, avec 40 emplois supplémentaires (+ 0,5 %). Cette dynamique est notamment portée par la fabrication d'équipements électriques (+ 40 emplois) et l'industrie agroalimentaire (+ 40 emplois). Le bilan reste cependant globalement défavorable pour le Sénonais, malgré la bonne tenue de certaines activités industrielles et de services.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires	Variation annuelle 2T2025 - 2T2026	
	2T2026	en %	en volume
Yonne*	4 360	-5,6%	-260
Auxerre	2 190	-7,2%	-170
Avallon	180	45,3%	60
Sens	1 870	-8,6%	-180

* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.

Baisse de l'intérim

À la fin du deuxième trimestre 2026, l'Yonne compte environ 70 400 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD, CDI ou en alternance) auxquels on peut ajouter **4 360 intérimaires**. 59 % des intérimaires travaillent dans le secteur de l'industrie. Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a diminué de 5,6 % (- 260 postes). La baisse de l'intérim concerne tous les secteurs à l'exception du commerce.

Au final, sur un an, dans l'Yonne, la baisse des effectifs intérimaires accentue la baisse des effectifs permanents.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis. Elles sont en valeur brute (non corrigée des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigés des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur cinq jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces cinq jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu et le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



L'emploi dans l'Yonne n° 68

N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Fabien Dings**
CCI de l'Yonne - f.dings@yonne.cci.fr
- **Emilie Favret**
Maison de l'emploi d'Auxerre - efavret@mdeauxerrois.com
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre - wrichebourg@mdeauxerrois.com

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr